

MANIOC.org

Mairie de La Roche-Beaucourt
Communauté d'agglomération de La Roche-Beaucourt



MANIOC.org

Media Espace Michel Crozier
Communauté d'agglomération de La Rochelle



MANIOC.org

Médiathèque Michel-Crépeau

Communauté d'agglomération de La Rochelle

5727^c
2/22

AUX ENNEMIS DE L'IMPOSTURE.

Paris, ce 20 Septembre 1791.

DANS un discours lu aux Jacobins, applaudi par les Jacobins, composé par J. P. BRISSOT Jacobin, bardé de sophismes politiques, rempli de mensonges avérés, et hérissé de blasphèmes contre l'Assemblée Nationale constituante, qui s'en vengera par son mépris, je suis cité nominativement avec mes COLLÈGUES, le Comité COLONIAL et le MINISTRE, pour avoir excité des troubles à Saint-Domingue par une adresse à mes commettans, que personne n'a vue, que personne ne connoit, que personne ne communique.

JE déclare, non pas au calomniateur dont je ne fais nul cas, mais au Public que je respecte, que les lettres les plus récentes de Saint-Domingue ne font encore AUCUNE ESPÈCE DE MENTION de l'arrivée de la mienne, qui, partie le 17 Juin de Paris et le 27 de nos Ports, ne doit en effet être parvenue dans la Colonie, que vers les premiers jours d'Août, c'est-à-dire CINQ SEMAINES APRÈS le parti unanimement adopté

par LES TROIS PROVINCES, par LES TROUPES, par LA STATION, de ne pas recevoir le Décret du 15 Mai.

Je déclare en outre que je suis parfaitement d'accord avec J. P. BRISSOT, sur les signes qui constatent l'AUTHENTICITÉ de l'exemplaire unique qu'on a produit de cette lettre.

Mon nom n'y est pas, dit-il ; donc elle est de moi !

Elle est signée par un faussaire ; donc j'en suis l'auteur.

Le style en est grotesque ; je suis célèbre dans ce genre.

Le ton en est avantageux. . . . Elle pourroit être de lui, mais il a la générosité de m'en gratifier.

Enfin *elle est bariolée de caractères de toutes les grandeurs* ; dernière preuve irrésistible que cet écrit damnable sort de ma plume !

DE SORTE que s'il prenoit envie à JEAN PIERRE de faire une édition de ses œuvres en *caractères bariolés*, et d'y mettre mon nom de *sa propre main*, ce recueil infernal deviendrait mon propre ouvrage ! . . .

A ces plates calomnies je n'ai qu'une réponse à faire, c'est de produire au grand jour *cette FAMEUSE lettre à mes commettans*, tant citée, tant noircie ; et que je n'avois tracée que pour eux.

LE Public honnête, les lecteurs non prévenus jugeront si le *stile en est grotesque*, si le *ton en est avantageux*, si les *portraits sont ressemblans*, si *mes avis sont incendiaires*, si *mes intentions sont coupables*; je la mets sous presse. . . Dans peu de JOURS ON APPRÉCIERA LE REPRÉSENTANT DE SAINT-DOMINGUE à l'Assemblée constituante, ET LE DÉPUTÉ DE PARIS à l'Assemblée législative.

LOUIS-MARTHE DE GOUY,
Député à l'Assemblée Nationale.

Le Public honnête, les lecteurs non prévenus ju-
geront si le titre en est grotesque, si de tout en est
évident, si les portraits sont ressemblants, si
mais ont été incriminés, si mes intentions sont
compréhensibles ; je le mets sous presse... Dans peu de
jours on apprendra le HÉRÉSISTE DE SAINT-
DOMINGUE à l'Assemblée constituante, et le DICTÉ
en France à l'Assemblée législative.

LOUIS-MARTIN DE GOUY,

Député à l'Assemblée Nationale.





